



INSCRIPTION

Saison 2025

☐ 1ère Inscription
sinon Licence FFCK :

Club :

Nom Prénom
Date de naissance à
Adresse
CP Ville
Téléphone Portable
E-mail

Tarifs du 01/01/2025 au 31/12/2025	Montant	✓
Jeunes -14 ans (kayak fourni par le club)	105 €	
Jeunes 15 à 18 ans (kayak fourni par le club)	115 €	
Adultes 1^{ère} inscription (kayak fourni par le club) <i>comprend l'adhésion 2025 de 189€ + séances initiation</i>	232€	
Adultes 1^{ère} inscription (kayak non fourni par le club)* <i>comprend l'adhésion 2025 de 134€ + séances initiation</i>	177 €	
Adultes réinscription (kayak fourni par le club)	189 €	
Adultes réinscription (kayak non fourni par le club)*	134 €	

**le membre a son propre kayak monoplace de catégorie C et immatriculé aux affaires maritimes.
Possibilité de payer en 3 fois.*

Documents à fournir :

- ☐ Certificat médical ou attestation santé selon le cas. Compétition : oui / non
- ☐ Bordereau de réponse de l'assurance I.A. Sport+
- ☐ Autorisation parentale et diplôme de 25 m pour les mineurs
- ☐ Paiement : en cas de virement : date, référence :

* J'atteste savoir nager 25 m et m'immerger la tête : **Oui** ☐

* Je m'engage à respecter les statuts et règlement intérieur du CKPCA et reconnais avoir été informé des conditions d'assurance proposées par la FFCK. **Oui** ☐

* **En cas d'accident**, j'autorise les responsables du Canoë Kayak Presqu'île Côte d'Amour à prendre toutes les dispositions médicales nécessaires. **Oui** ☐

* **Personne à prévenir en cas d'accident** :

Nom-Prénom :Téléphone :

* **Autorisation diffusion d'image** : pour la promotion du club, acceptez vous que l'on utilise votre image ou celle de votre enfant mineur prise lors de l'activité Canoë-kayak. **Oui** ☐ **Non** ☐

A le

Mention manuscrite « lu et approuvé » :

Signature :

Autorisation parentale pour mineur

Je soussigné(e) :

Représentant(e) légal(e) de :

Lien de parenté :Autre :

Adresse :

Cp : Ville :

Tél : Portable :

E. Mail :

Autorise

Nom :Prénom :

Né(e) le :

à participer à l'activité kayak durant la saison sportive 2025

Les organisateurs n'engagent leur responsabilité que lors des séances encadrées par le club. En dehors de ces horaires les enfants reviennent sous la responsabilité de leur représentant légal.

Déplacements routiers pour rejoindre un lieu de pratique. Autorisez-vous votre enfant à prendre place dans un véhicule autre que le votre. **Oui** ☐ **Non** ☐

A Le :

Mention manuscrite "lu et approuvé"

Signature :